



« Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ».

« Il contribue directement ou indirectement à la formation ou au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement ».

« Il fournit aux personnes qui désirent construire ou rénover les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant... ».

« Il est à la disposition des particuliers, des collectivités et des associations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

ADHERER AU CAUE 87 C'EST :

- ✓ Soutenir le CAUE dans sa mission de promotion de la qualité architecturale et de son environnement ;
- ✓ Profiter pleinement nos services ;
- ✓ Être informé et invité à toutes nos manifestations ;
- ✓ Être destinataire de toutes nos publications gratuites (dont le rapport annuel d'activités) ;
- ✓ Être informé des nouvelles acquisitions de documentations ;
- ✓ Bénéficier d'une réponse prioritaire dans le cadre de nos conseils sur site ;
- ✓ Participer activement à la vie de l'association en devenant membre de l'Assemblée.

BULLETIN D'ADHESION 2019

Merci de nous adresser ce bulletin d'adhésion, accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre du CAUE de la Haute-Vienne.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Adhère au CAUE de la Haute-Vienne pour l'année 2019

dans la catégorie :

Pour un montant de cotisation de : €

TARIFS 2019 PAR CATEGORIES :

Particuliers : 25 €

Associations, professionnels, établissements
scolaires : 50 €

Collectivités territoriales : 100 €

Date et Signature

Cachet